

<http://ecoleetsociete.se-unesa.org/Referentiel-de-competences-professionnelles-une-etape-vers-la-138>



école & société

Référentiel de compétences professionnelles : une étape vers la professionnalisation du métier d'enseignant

- Éducation - Actu -
Date de mise en ligne : jeudi 6 juin 2013

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

C'est l'aboutissement d'un long et fructueux travail de concertation entre le ministère et les syndicats : **le référentiel de compétences professionnelles des professeurs et conseillers d'éducation a été adopté par le Conseil supérieur de l'Éducation** le 6 juin.

Adopté par 29 voix pour (Unsa, CFDT, FCPE, FSU, Snalc) 3 contre (Sud, FO) et 2 abstentions (CGT), ce référentiel doit servir de **cadre aux maquettes de masters des métiers de l'éducation** qui seront mis en place dans les futurs Espé à la rentrée prochaine.

Le SE-Unsa, dont la position critique lors du dernier CSE avait conduit au report du vote du texte, **a apporté des améliorations décisives** pour rendre ce texte lisible, plus cohérent et pour qu'il serve une meilleure formation des personnels. Ainsi dans l'introduction, il est désormais précisé que :

- **les compétences ne sauraient être exigibles dans leur ensemble par les jeunes enseignants.** L'institution porte une responsabilité importante dans leur acquisition et leur approfondissement par la formation;
- **les items ne sont pas des prescriptions** qui s'ajoutent les unes aux autres mais de simples exemples de mise en oeuvre possible des compétences.

Pour le SE-Unsa, **ces modifications sont des garanties** pour qu'au final ce référentiel serve bien à construire positivement et progressivement les compétences professionnelles de nos futurs collègues, qui ne peuvent acquérir toutes ces compétences en formation initiale.

Parallèlement, et en réponse à une demande répétée du SE-Unsa, le ministère s'engage à produire des indications d'évaluation pour déterminer les niveaux de maîtrise des compétences. Le SE-Unsa veillera de nouveau à ce que ces indications correspondent à ce qui peut être raisonnablement attendu d'un collègue en fin de master.

Certes, un travail encore plus approfondi aurait été possible pour clarifier notamment le concept de compétences, pour lever quelques incohérences et répétitions. Toutefois, ce référentiel de compétences professionnelles introduit et permet un **renforcement de la professionnalisation du métier d'enseignant**.

Le SE-Unsa se félicite qu'un consensus large apparaisse sur cet enjeu, rassemblant des organisations syndicales longtemps opposées à la notion de compétence dans l'éducation.